

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

20 September 1989

Doc. 6122

OPINION

on the report
on the activities of OECD in 1988¹

presented by the Social, Health
and Family Affairs Committee²

(Rapporteur : Mr ROSETA)

Introduction

The Rapporteur has examined the report on the activities of OECD in 1988 in the fields which fall within the competence of the Social, Health and Family Affairs Committee. A short overview of this work is set out below, together with a personal appraisal.

An active society

The editorial of OECD's *Employment Outlook*, published in September 1988 on the responsibility of the Secretary General, was headed "Steps towards an active society". It noted that, although employment had continued to grow in several OECD countries, overall unemployment remained high. A worrying aspect of this situation, especially in most European OECD countries was the increasing discrepancy between the skills of the unemployed and the requirements of the available jobs, as evidenced by continued high unemployment combined with a substantial rise in registered vacancies. Furthermore, unemployment particularly affected specific groups in society, who might thus be prevented from sharing the benefits of renewed growth and prosperity. Policies to increase employment and improve employability, both generally and for particular groups, as well as policies which facilitated the creation of new jobs were called for.

OECD's Manpower and Social Affairs Committee, meeting at ministerial level in July 1988, noted with deep concern that new forms of

1. See Doc. 6097 and Reference No. 1645 of 21 September 1989; and Doc. 6118 (report of the Committee on Economic Affairs and Development).

2. a. Approved by the committee on 12 September 1989.

b. See. 20th Sitting, 28 September 1989; and Resolution 930.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

20 septembre 1989

Doc. 6122

AVIS

sur le rapport
sur les activités de l'OCDE en 1988¹

présenté par la commission des questions sociales,
de la santé et de la famille²

(Rapporteur : M. ROSETA)

Introduction

Le rapporteur a étudié dans le rapport sur les activités de l'OCDE en 1988 les sujets qui relèvent de la compétence de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille. Il présente ci-dessous un bref commentaire du document et fait part de son appréciation personnelle.

Une société active

L'éditorial du rapport de l'OCDE *Perspectives de l'emploi*, publié en septembre 1988 sous la responsabilité du Secrétaire Général, était intitulé «Vers une société active». On pouvait y lire que le volume de l'emploi avait continué à augmenter dans plusieurs pays de l'OCDE, mais qu'en général le chômage restait élevé. Il était particulièrement inquiétant de constater que, notamment dans les pays européens de l'OCDE, le décalage s'accroissait entre les qualifications des chômeurs et les compétences requises pour exercer les emplois vacants, comme le prouvait la persistance à la fois d'un fort taux de chômage et d'une nette augmentation des offres d'emploi. Par ailleurs, le chômage frappait durement certains groupes de la société, qui risquaient donc d'être exclus des bénéfices engendrés par le regain de croissance et de prospérité. On souhaitait que soient prises des mesures politiques pour d'une part favoriser l'emploi et mieux adapter l'offre à la demande dans ce domaine, en général et pour des groupes particuliers, et d'autre part encourager la création de nouveaux emplois.

Le Comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales de l'OCDE, réuni au niveau ministériel en juillet 1988, a noté avec une pro-

1. Voir Doc. 6097 et Renvoi n° 1645 du 21 septembre 1989; et Doc. 6118 (rapport de la commission des questions économiques et du développement).

2. a. Approuvé par la commission le 12 septembre 1989.

b. Voir 20^e séance, 28 septembre 1989; et Résolution 930.

poverty were excluding a growing number of people from the mainstream of economic life. To combat this trend, the Ministers found that a closer and more active co-ordination of social, labour market and education and training policies was required.

The Rapporteur entirely shares this concern and considers, with OECD, that new combinations of work and welfare are needed to enable "activity for all in tomorrow's society". He would also refer in this context to the excellent report prepared by Mr de Vicente on a guaranteed minimum income (Doc. 6088) as well as the Assembly's earlier recommendation on youth unemployment (Recommendation 1023 (1986)).

The Rapporteur would support OECD's call to pay particular attention to the needs of the most vulnerable groups in society, namely youth, older workers, displaced workers, single-parent families and the long-term unemployed. Migrant workers should also be added to this list.

The role of women in the economy

OECD has a special working party on this subject. According to its information, despite the fact that women are nowadays found in virtually every occupation, they are still concentrated in just a few of them. Adult women are much more likely to work on a temporary basis than adult men. The self-employed continue to be mainly male. Women's average earnings remain considerably lower, although real progress has been noted since the 1960s.

The Rapporteur is of the opinion that there is thus every reason to urge governments to continue to pursue vigorously policies for the improvement of women's position in the labour market.

Unemployment statistics

The OECD working party on employment and unemployment statistics continued work on the measurement and interpretation of information on persons at the margin of the labour force. In addition, it observed that, while much progress had been made with regard to standardised unemployment rates, much work remained to be done, for instance with regard to the definition of active job searching. The Rapporteur agrees with OECD that, for a correct evaluation of the unemployment situation, labour force surveys should distinguish between those who are merely

fonde préoccupation que de nouvelles formes de pauvreté tenaient un nombre croissant de personnes à l'écart des grands courants de la vie économique. Pour combattre ce phénomène, les ministres se sont prononcés pour une coordination plus étroite et plus active des politiques menées dans les domaines des affaires sociales, de l'emploi, de l'éducation et de la formation.

Le rapporteur partage tout à fait la préoccupation de l'OCDE et estime aussi qu'il faut associer le traitement social et le traitement de l'emploi si l'on veut pouvoir assurer «une activité pour tous dans la société de demain». Il se réfère à ce sujet à l'excellent rapport de M. de Vicente sur un revenu minimum garanti (Doc. 6088) ainsi qu'à la Recommandation de l'Assemblée relative au chômage des jeunes (Recommandation 1023 (1986)).

Le rapporteur souhaiterait appuyer l'appel de l'OCDE pour que l'on accorde une attention particulière aux besoins des groupes les plus vulnérables de la société, à savoir les jeunes, les travailleurs les plus anciens, les travailleurs déplacés, les familles monoparentales et les chômeurs de longue durée. Les travailleurs migrants mériteraient d'être ajoutés à cette liste.

Le rôle des femmes dans l'économie

L'OCDE a un groupe de travail spécifique sur ce sujet. Selon les renseignements qu'il a communiqués, les femmes ont de nos jours accès à pratiquement tous les emplois, mais se trouvent majoritairement concentrées dans un petit nombre d'entre eux. Les femmes adultes tendent, d'ailleurs, à exercer des emplois temporaires. Le travail indépendant reste l'apanage des hommes. La rémunération moyenne des femmes reste considérablement inférieure à celle des hommes, même si des progrès notables sont constatés depuis les années 60.

Il est donc pour le rapporteur absolument clair qu'il faut inciter les gouvernements à poursuivre la mise en œuvre de politiques rigoureuses visant à améliorer la situation des femmes sur le marché du travail.

Statistiques du chômage

Le groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques de l'emploi et du chômage a continué ses travaux sur le nombre et l'identification des personnes en marge du marché du travail. Il a observé que d'importants progrès avaient été réalisés quant à la normalisation du calcul du taux de chômage, mais qu'il restait encore beaucoup à faire, notamment pour définir ce qu'on entend par une recherche active du travail. Le rapporteur partage l'avis de l'OCDE selon lequel, pour évaluer correctement la situation en matière de chômage, les études sur la main-d'œuvre doivent faire une

registered at a public employment office and those who are actively seeking work.

Other activities

The Rapporteur would further draw attention to OECD's work as regards technology, productivity and employment, the programme on measures concerning labour and the LEI (Local Employment Creation Initiatives). These activities have led to important progress on issues of obvious current interest.

Conclusions

The Rapporteur would emphasise the importance of OECD's work in analysing and commenting on labour market developments. He shares that organisation's concern about the exclusion of specific groups in society and supports calls for specifically targeted measures to increase employment and employability, for instance by promoting the creation and expansion of small firms and by setting up more flexible education systems. In addition, he notes that OECD's concern with finding new combinations of work and welfare is fully shared by this committee.

distinction entre les personnes qui sont seulement inscrites dans une agence de l'emploi et celles qui cherchent activement du travail.

Autres travaux

Le rapporteur tient encore à souligner les travaux de l'OCDE sur la technologie, la productivité et l'emploi, le programme d'évolution des mesures concernant la main-d'oeuvre et le programme ILE (Initiatives locales de création d'emplois). Ces travaux ont permis des percées de grande importance dans des matières dont l'actualité est évidente.

Conclusions

Le rapporteur voudrait souligner l'importance des travaux de l'OCDE dans lesquels est analysé et commenté l'état du marché du travail. Comme l'organisation, il est préoccupé par le fait que certains groupes se sont exclus de la société et appuie les appels en faveur de mesures spécifiques visant à améliorer l'emploi et les possibilités d'exercer un emploi, par exemple par une incitation à la création et au développement de petites entreprises, et un assouplissement du système éducatif. Enfin, il note et partage pleinement la préoccupation de l'OCDE quant à la nécessité d'associer le traitement social et le traitement de l'emploi.